



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 11 - Février 2009

du 10 février 2009

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

**Liste des établissements habilités à recevoir des fonds en provenance de la
taxe d'apprentissage**

- Tableau modificatif -

Sommaire

1.	PREFECTURE de la Haute Normandie	2
1.1.	SGAR	2
	09-0133-Liste des établissements habilités à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage - Tableau modificatif -	2

Liste disponible sur le site internet de la Préfecture de région Haute-Normandie,
Préfecture de Seine-Maritime
www.haute-normandie.pref.gouv.fr

. Haute-Normandie

Consulter le site www.haute-normandie.pref.gouv.fr

ou contacter : Mme Catherine GAUTIER

Tél : 02 32 76.51.67

Fax 02.32.76.54.80

Mél : catherine.gautier@haute-normandie.pref.gouv.fr

. Seine-Maritime

Consulter le site www.ia76.ac-rouen.fr

ou contacter : Mme Chantal BELMONTE

Tél : 02 35 73 69 17

Fax : 02 35 58 48 87

Mél : chantal.belmonte@ac-rouen.fr

ISSN : 0752-6121

1. PREFECTURE de la Haute Normandie

1.1. SGAR

09-0133-Liste des établissements habilités à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage - Tableau modificatif -

Ce recueil est consultable :

dans les mairies (chefs-lieux de cantons),

au service documentation de la préfecture

et sur le site internet de la préfecture

www.haute-normandie.pref.gouv.fr